

I – Formations

Pour la troisième année consécutive, le Conseil d'Administration a fait l'effort de ne pas appliquer d'augmentation générale des tarifs. Cet effort consenti, correspond aux valeurs de Limayrac.

L'inscription à l'Institut Limayrac est conditionnée par l'adhésion au projet éducatif, au règlement intérieur et par le versement d'une somme forfaitaire, correspondant à la contribution annuelle.

L'inscription ne sera définitive qu'après réception du contrat de formation signé, de la fiche comptable et du règlement de l'acompte.

Formations	Contribution annuelle individuelle
Formations Professionnelles	
Diplôme d'Etat – Accompagnant éducatif et social ^(e)	Formations conventionnées par la Région
Diplôme d'Etat – Technicien de l'Intervention Sociale Familiale ^{(a) (e)}	ou le Pôle Emploi, gratuites et rémunérées
Certificat Professionnel F.F.P. – Agent de Service Hospitalier	pour les demandeurs d'emploi (sous conditions).
Classes Préparatoires aux Concours	
Infirmier	3.020 €
Orthophonie	3.960 €
Classe Préparatoire Technicien Supérieur	
Economie Sociale Familiale ou Scientifique ^(d)	2.380 €
Bac + II Brevets de Technicien Supérieur	
1 ^{ère} ou 2 ^{ème} année - Comptabilité et Gestion ^(d)	2.450 €
1 ^{ère} ou 2 ^{ème} année - Assistant de Gestion PME/PMI ^(d)	2.450 €
1 ^{ère} année - Services Informatiques aux Organisations ^(d)	2.520 €
2 ^{ème} année - Services Informatiques aux Organisations ^(d)	2.450 €
1 ^{ère} année – Tourisme ^(d)	2.630 €
2 ^{ème} année – Tourisme ^(d)	2.720 €
1 ^{ère} année - Economie Sociale Familiale ^(d)	2.510 €
2 ^{ème} année - Economie Sociale Familiale ^(d)	2.450 €
1 ^{ère} ou 2 ^{ème} année – Diététique ^(d)	2.560 €
1 ^{ère} année - Systèmes Numériques (option IRIS) ^(d)	2.450 €
2 ^{ème} année – Systèmes Numériques (option IRIS) ^(d)	2.600 €
Bac + III – Bachelors – Certificat National de Compétences - Diplôme d'Etat - Licence	
1 ^{ère} , 2 ^{ème} ou 3 ^{ème} année - Diplôme de Comptabilité Gestion ^(d)	2.470 €
Bachelor Tourisme (deux spécialisations au choix)	4.492 €
Bachelor Marketing Communication (possibilité de spécialisation : Digital marketing)	4.492 €
Bachelor Gestion de la Paie et du Social ^(b)	4.492 €
Bachelor Informatique (en partenariat avec l'Ecole La Mache – Lyon) ^(b)	4.492 €
Conseiller en Economie Sociale Familiale ^{(a) (d) (e)}	2.080 €
Licence Professionnelle Nutrition Alimentation Santé – parcours Diététique (en partenariat avec l'ICT-Toulouse)	Suivant grille ci-dessous ^(f)
Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs	4.396 €
Bac + IV + V – Cycle Manager	
1 ^{ère} ou 2 ^{ème} année - Manager Chef de Projet Informatique et Réseaux - Groupe ESAIP ^(b)	5.215 €
1 ^{ère} ou 2 ^{ème} année - Diplôme Supérieur Comptabilité Gestion ^(c)	4.595 €

(a) Dont 184 € de droit d'inscription.

(b) Formations accessibles en alternance ou avec un statut Etudiant.

(c) Formations accessibles en apprentissage, en alternance ou avec un statut Etudiant.

(d) Formations habilitées à la bourse sur critères sociaux (Crous).

(e) Formations habilitées à la bourse Région.

(f) Tarif pour la **licence Professionnelle Nutrition Alimentation Santé – parcours Diététique** calculé à partir du Revenu Brut Global (imposition 2016 sur les revenus 2015).

RBG	< 20 000€	Entre 20 000€ et 30 000 €	Entre 30 000 € et 40 000 €	Entre 40 000€ et 60 000 €	>60 000 €
Tarif	3 076 €	3 492 €	3 773 €	3 883 €	3 996 €

Certaines formations sont accessibles avec un financement extérieur (employeur, OPCA, OPACIF, CSP...). Nous consulter pour le coût de la formation ou pour toute autre information.

Pour les formations en alternance ou en apprentissage, le candidat doit trouver un employeur. La formation est alors gratuite pour le stagiaire, le coût étant supporté par l'employeur et/ou son OPCA.

II – Résidence Etudiants

La prestation de la Résidence Étudiant, hébergement, petit déjeuner et dîner, est forfaitaire pour une année scolaire.

Chambre individuelle	Chambre à deux
4.160 €	3 090 €

III – Modalités de paiement /Aide à la scolarité

1 - La facture annuelle est effectuée fin octobre avec déduction de l'acompte versé. Le solde peut être réglé au comptant, en 2 fois (carte bleue ou prélèvement en novembre et février) ou par prélèvement suivant échéancier de novembre à juin.

2 - Une aide à la scolarité, interne à l'Établissement peut être accordée pour la durée de l'année scolaire. Les conditions d'attribution sont redéfinies chaque année en fonction du nombre de dossiers et du budget alloué. La demande doit être renouvelée chaque année.

Cette aide concerne exclusivement la contribution pour les étudiants en difficultés financières à qui, après étude du dossier, il peut être accordé une réduction pour l'année. Elle ne peut en aucun cas couvrir, les frais d'hébergement.

Une réduction de scolarité pour frères et sœurs scolarisés dans l'Établissement est accordée.